

Extrait du registre
des délibérations du SIRIS Autruy Charmont Leouville
Séance du 05/04/2018

L'an 2018 et le 05 Avril à 20 heures, les membres du SIRIS, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie d'Autruy-sur-Juine, sous la présidence de Madame LAROCHE Bernadette, Présidente.

Présents : Mme LAROCHE Bernadette, désignée par la Communauté de Communes du Plateau Beauceron, pour la commune d'AUTRUY SUR JUINE, Présidente, Mme GERARD Evelyne, désignée par le Conseil Municipal d'AUTRUY SUR JUINE, M. THOMAS Didier, vice-président, désigné par la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret, pour la commune de CHARMONT EN BEAUCE, Mme LAROYE Aurélie, désignée par la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret, pour la commune de CHARMONT EN BEAUCE, Mme PETIT Christine, désignée par la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret, pour la commune de LEOUVILLE.

Absent : M. BALLOT Joël, désigné par la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret, pour la commune de LEOUVILLE.

Nombre de membres

- Afférents au Bureau : 6
- En exercice : 6

Date de la convocation : 29/03/2018

Date d'affichage : 29/03/2018

Le compte-rendu de la séance précédente a été lu et adopté.

SOMMAIRE

Approbation du compte de gestion 2017

Approbation du compte administratif 2017

Approbation du budget 2018

Choix des entreprises pour les travaux 2018

Remplacement du photocopieur de l'école de Charmont-en-Beauce

Affaires diverses

Réf : 2018-02 Approbation du compte de gestion 2017

Le Bureau du Syndicat Intercommunal Rural d'Intérêt Scolaire d'Autruy/Charmont/Léouville,

Après avoir entendu les résultats du Compte Administratif 2017

Et

Compte tenu que les montants des titres recouverts et mandats émis en 2017 sont conformes aux écritures de la comptabilité administrative ;

Approuve le Compte de Gestion de l'année 2017 établi par la Trésorerie de Pithiviers.

À l'unanimité (pour : 5/ contre : 0/ abstention : 0)

Réf : 2018-03 - Approbation et affectation des résultats du compte administratif

Le Bureau du Syndicat Intercommunal Rural d'Intérêt Scolaire d'Autruy/Charmont/Léouville,
Après avoir entendu, ce jour, le Compte Administratif 2017, sous la présidence de Monsieur Didier THOMAS, le vice-président,

Approuve le Compte Administratif 2017 qui présente :

- un excédent de fonctionnement de 50 173.54€

Et

- un déficit d'investissement de 17 055.98 € ;

Décide d'affecter la somme de 31 369.67 € en investissement au compte 1068 et d'affecter à l'excédent de fonctionnement la somme de 30 969.86 € (compte 002).

À l'unanimité (pour : 5 / contre : 0 / abstention : 0)

Réf : 2018-04 – Vote du Budget 2018

Le bureau du Syndicat Intercommunal Rural d'Intérêt Scolaire d'Autruy/Charmont/Léouville, après en avoir délibéré, arrête et vote le budget 2018 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 288 206.65 € en section de fonctionnement et à la somme de 67 103.68 € en section d'investissement.

Conformément aux statuts du SIRIS, les dépenses des bâtiments scolaires sont partagées entre les communautés de communes de la Plaine du Nord Loiret et du Pithiverais et les dépenses de la vie scolaire seront partagées entre la communauté de communes de la Plaine du Nord Loiret et la commune d'Autruy-sur-Juine, de la manière suivante :

. 50 % au prorata de la population légale de chaque commune en vigueur au 1^{er} Janvier ;

. 50 % au prorata de leur effectif scolaire au 1^{er} Janvier de l'exercice considéré.

❖ Nombre d'élèves au 1er Janvier 2018: 105

Autruy : 66 Charmont : 25 Léouville : 14

❖ Nombre d'habitants au 1er Janvier 2018 : 1 162

Autruy : 697 Charmont : 384 Léouville : 81

Pour les bâtiments scolaires, le financement de 54 235.88 € sera assuré par un appel de fonds auprès de :

- la **Communauté de Communes du Pithiverais** (pour la commune d'Autruy) à hauteur de **33 311.66 €** (16 266.10 € calculé au prorata du nombre d'habitants et 17 045.56 € pour les élèves) ;

- la **Communauté de la Plaine du Nord Loiret** : **20 924.22 €** (10 851.71 € pour les habitants et 10 072.51 € pour les élèves)

soit une contribution de 23.337 €/ habitant et 258.266 € / élève)

Pour les services aux écoles, la somme de 156 000.90 € sera répartie entre :

- la commune d'Autruy sur Juine pour 95 815.70 € (46 786.85 € pour les habitants et 49 028.85 € pour les élèves) ;
- la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret : 60 185.20 € (31 213.61 € pour les habitants et 28 971.59 € pour les élèves)

Soit une contribution de 67.126 €/ habitant et 742.861€ / élève

Appel de fonds scindés en trois pour la Communauté de Communes du Pithiverais, la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret et la commune d'Autruy-sur-Juine.

A l'unanimité (pour : 5/ contre : 0/ abstention : 0)

Réf. 2018-05 Devis pour les travaux année 2018

Durant l'année 2018, le conseil syndical a décidé de procéder à différents travaux dans les écoles. Plusieurs devis ont été demandés pour chaque prestation. Après étude des devis, les membres du SIRIS décident de retenir les offres suivantes :

- **Garde-corps Ecole Autruy et Charmont en Beauce**
Pithimetal : 6 850.50 HT
CTL : 9 990.00 € HT
✓ Devis retenu : Pithiméthel pour un montant de 6 850.50 € HT
- **Peinture (couloir et salle de classe PS)**
Benoît Kerneves : 8 548.20 € HT
Deco-Passion : 8 664.90 € HT
✓ Devis retenu : Benoît Kerneves au prix de 8 548.20 € HT
- ✓ **Plomberie (classe CP)**
Sarl BRISSON : 1 672.34 €
✓ Devis retenu : Sarl BRISSON au prix de 1672.34 €

À l'unanimité (pour : 5/ contre : 0/ abstention : 0)

Réf. 2018-06 Photocopieur Ecole de Charmont

Le photocopieur de l'école de Charmont est vieillissant et il convient de le remplacer. Plusieurs devis ont été demandés :

ETS LERAY :

Achat : Prix de 2780 € HT ou Location 5 ans 175 € HT / trimestre
+
Maintenance : 0.0059 € HT copie Noir et Blanc et 0.0395 € HT Couleur
(Toner Noir inclus / fourniture de toner couleur en surplus 146 € HT)
+ Frais de mise en installation : 290 € HT

DACTYL BURO :

Achat : Prix de 2450 € HT ou Location 5 ans 124 € HT / trimestre
+
Maintenance : 0.0038 € HT copie Noir et Blanc et 0.038€ HT copie Couleur
(Toner Noir et Couleur Inclus)
+ Frais de mise en installation : offert

Après délibération le Conseil Syndical décide de retenir la proposition tarifaire de DACTYL BURO pour la location d'un photocopieur couleur pour une durée de 21 trimestres avec un contrat de maintenance au prix de 0.0038 € HT la copie Noir & Blanc et 0.038 € HT la copie Couleur.

À l'unanimité (pour : 5/ contre : 0/ abstention : 0)

AFFAIRES DIVERSES

- Il est décidé d'offrir au CM2 une calculette pour leur entrée au collège.
- Travaux : il est demandé d'envisager pour le budget 2019 le remplacement de la fosse toutes eaux à l'école de Charmont en Beauce.

Fin de la séance à 21h00.

S.I.R.I.S.
AUTRUY-CHARMONT
LÉOUVILLE